

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT RÉGIONAL BFC VOLTIGE MÂCON CHAINTRE SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL 2023

1 - EPREUVES :

Le Championnat se court sur les programmes imposés et programmes libres par cumul des moyennes.

2 - CATÉGORIES : Toutes les épreuves Amateur et Club

- Un voltigeur ou une équipe ne peut courir le championnat que dans une catégorie.
- Un même voltigeur peut participer en individuel et / ou en équipe.
- Dans le cas où un voltigeur ou une équipe participerait dans deux catégories différentes (avec un même cheval, ou avec deux chevaux différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.
- Dans le cas où un voltigeur ou une équipe participe à une même épreuve avec deux chevaux, le meilleur résultat sera pris en compte.
- Pour prétendre à un podium la note minimum doit être **supérieure ou égale à 4.5/10 moyenne finale (des programmes imposés + libres)**.

3 - ENGAGEMENTS :

Le Championnat Voltige BFC est réservé aux cavaliers licenciés en Bourgogne-Franche-Comté.

Le concours est ouvert à tous les cavaliers, un classement des cavaliers de la région BFC est établi.

Les engagements se font par le système fédéral habituel.

Les engagements sous X sont interdits.

Le règlement FFE est appliqué.



4 - CLASSEMENT :

Le classement est établi comme suit :

Cumul des moyennes (à deux décimales) du programme imposé et du programme libre (exemple : imposé 6.75 + libre 7.33 = $14.08/2=7.04$)

Le voltigeur ou l'équipe obtenant le plus gros score est en tête.

En cas d'égalité de points, pour l'ensemble des épreuves, la note obtenue lors du dernier programme déterminera la première place.

Attention :

Pour prétendre à un podium la note obtenue doit être **supérieure ou égale à 4.5 moyenne finale (des programmes imposés et libres)**.

5 – REMISE DES PRIX

Le CRE BFC récompensera les podiums de chaque catégorie Amateur et Club.

!! ATTENTION !! : Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents lors de la soirée des champions en 2024.

6 - DROIT À L'IMAGE

Les cavaliers participant au **Championnat Voltige BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Championnat Régional Voltige BFC**.

